

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 7 JANVIER 2019 à 18 H

PRESENTS : BERGET M. TURCO M. DEMEZ Y. RUCHON I. PASCOTTO T. PEYSSON F. RICOU A. BONVIN C. LERT D. VEILLY D. LAURENT C. BELOTTI L. CARANDANTE S.

EXCUSEE : BOUZIGUES M. (ayant donné procuration à RUCHON I.)

ABSENTS : RIPERT J. BOUDON M. GAUTHIER B. MARRES D. OBELISCO D.

A été nommé (e) secrétaire : Ludivine BELOTTI

FINANCES

• **SDED : participation communale raccordement individuel**

Le conseil municipal vote à l'unanimité la participation communale relative au raccordement électrique de la construction de Monsieur BARBIER Simon qui s'élève à 3 701.92€ et qui sera récupérée auprès du pétitionnaire.

DIVERS

• **R.AM. - convention utilisation locaux Rochegude et Saint-Restitut**

Les conventions d'utilisation de locaux communaux mis à disposition par Rochegude et Saint Restitut sont votées à l'unanimité pour la période du 1er janvier au 31 mars 2019.

• **CANTINE**

En raison du décès d'un enseignant à l'école élémentaire, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser sur son compte bancaire la somme correspondant aux inscriptions qu'il avait faites sur une partie du mois de janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 15

Le Maire,
Marcelle BERGET